

# Compte rendu du Conseil Municipal du mercredi 9 décembre 2015

## 20 h 00 - Ouverture de la séance du C.M.

### **SONT PRESENTS :**

Mesdames Muriel MULLER, Dominique LAURE-BALDASSARI, Carole SHELLSHEAR, Françoise SAMUEL, Sybille HERICOTTE, Messieurs Pierre REYNAUD, Jérôme SAMUEL, Pierre-Yves REYNAUD

**Sont absents et excusés :** Serge SAMUEL

Jean SCHÜLER a donné pouvoir à Muriel MULLER,

Sophie BOGDANOVIC a donné pouvoir à Dominique LAURE-BALDASSARI,

Françoise SAMUEL est élue secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve le compte rendu du dernier conseil.

### **- SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE**

Après avoir étudié le document transmis par les services de la Préfecture, à savoir un projet de communauté de communes avec : la Communauté de communes des Baronnie, la Communauté de Communes du Serrois, la Communauté de communes de la Vallée de l'Oule et la commune nouvelle Garde-Colombe pour une population de 5000 habitants ; le conseil municipal se prononce à l'unanimité CONTRE le projet du Préfet pour une Communauté de Communes appelée « Communauté de communes du Centre Buëch », et SOLLICITE le préfet pour une Communauté de Communes englobant le Laragnais.

### **- CLASSE DE NEIGE**

Un projet de sortie de ski à ANCELLE au mois de mars 2016 voit le jour organisé par les écoles d'EYGUIANS, ORPIERRE et TRESCLEOUX. Une demande de participation financière est faite auprès des communes ayant des enfants dans ces écoles. La participation financière s'élève à 94€ par enfant.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de participer pour les 9 enfants qui sont scolarisés (4 à Trescleoux et 5 à Eyguians) pour un montant total de 846 €.

### **- PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE DE TRESCLEOUX 2014/2015**

Le maire informe les conseillers que le coût de fonctionnement de l'école de Trescléoux pour l'année 2014/2015 s'élève (toutes charges comprises EDF – Tél – fournitures....) à 9 045.38 € pour 18 élèves.

Le Conseil Municipal décide de fixer à la somme de 502,50 € par enfant la participation aux frais de fonctionnement des communes du RPI à l'école de TRESCLEOUX pour l'année scolaire 2014/2015.

### **- NOMINATION ADJOINT TECHNIQUE**

Sur proposition du Mme le Maire, le Conseil Municipal accepte et autorise la création d'un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à temps plein à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 et nomme M. Max MASTRAPASQUA stagiaire sur ce poste.

### **- ACCESSIBILITE**

Une demande de subvention va être déposée à la DETR (Etat) pour préparer le dossier d'accessibilité des bâtiments communaux qui accueillent du public.

- **ARBRE DE NOEL**

L'arbre de Noel est organisé par les communes de LAGRAND, EYGUIANS, TRECLEOUX et l'Animation Orpieroise. Tous les frais engagés seront partagés entre les 4 organisateurs et une convention sera signée pour permettre à la Mairie de TRECLEOUX (organisatrice) de faire payer leurs participations aux autres communes.

- **QUESTIONS DIVERSES**

- PLU : le PLU est approuvé définitivement par la Préfecture et mis en place
- TARIFS COMMUNAUX : aucune augmentation n'est validée, les loyers ne sont pas augmentés

**La séance est levée à 21h30.**